



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Épidémie de mildiou dans les vignobles du sud-ouest

Question écrite n° 10260

Texte de la question

M. Jean-François Portarrieu appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire sur l'épidémie de mildiou qui frappe plusieurs vignobles français, notamment dans le sud-ouest. Si la situation de certaines grandes appellations a déjà été largement relayée, d'autres comme l'AOP Fronton, représentant 2 400 hectares, une quarantaine de vignerons et une soixantaine de coopérateurs sur les départements de la Haute-Garonne et le Tarn-et-Garonne ne sont pas épargnés. Les pluies à répétition du printemps et du début de l'été 2023, accompagné d'une chaleur régulière ont en effet favorisé le développement des maladies cryptogamiques (mildiou, *black-rot*, oïdium, botrytis etc.) causant des dégâts irréparables. En conventionnel, les parcelles sont déjà touchées entre 50 % à 100 % alors qu'en bio, la situation est très grave avec l'ensemble des parcelles attaquées à plus de 50 % et un nombre non-négligeable de parcelles totalement touchées. Alors qu'une récolte historiquement faible est déjà prévisible, l'attaque sans précédent de ce champignon qui prolifère grâce à la chaleur et à l'humidité risque de fragiliser fortement certaines exploitations, notamment celles déjà impactées par le gel de 2021 et la sécheresse de 2022. Face à cette situation alarmante, Il souhaiterait connaître quels sont les dispositifs d'urgence qu'il envisage.

Données clés

Auteur : [M. Jean-François Portarrieu](#)

Circonscription : Haute-Garonne (5^e circonscription) - Horizons et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10260

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture et souveraineté alimentaire

Ministère attributaire : Agriculture et souveraineté alimentaire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 juillet 2023](#), page 6903

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)